

# L'emploi dans l'Yonne

## L'emploi permanent icaunais repart

(2T 2021/2T 2020)

Dans ce numéro :

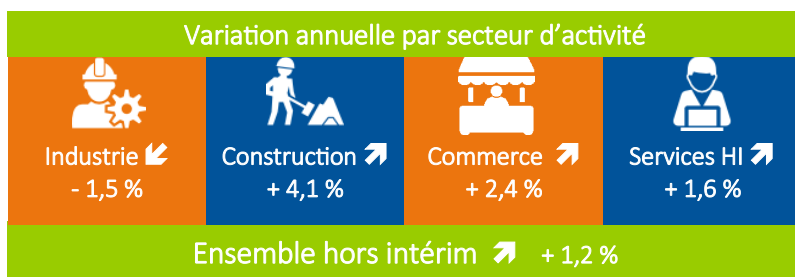
- Le département
- Les bassins d'emploi
- Zoom sur l'intérim
- Les agglomérations d'Auxerre et Sens

La reprise des activités économiques se fait enfin ressentir sur l'emploi permanent dans le département de l'Yonne, avec une hausse de 1,2 % de ses emplois salariés hors intérim sur un an. Les bons résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 cumulés à ceux du 2<sup>e</sup> trimestre permettent au département de gagner des emplois. L'Yonne reste cependant en dessous du taux de croissance de la région Bourgogne-Franche-Comté ( 1,7 % sur un an).

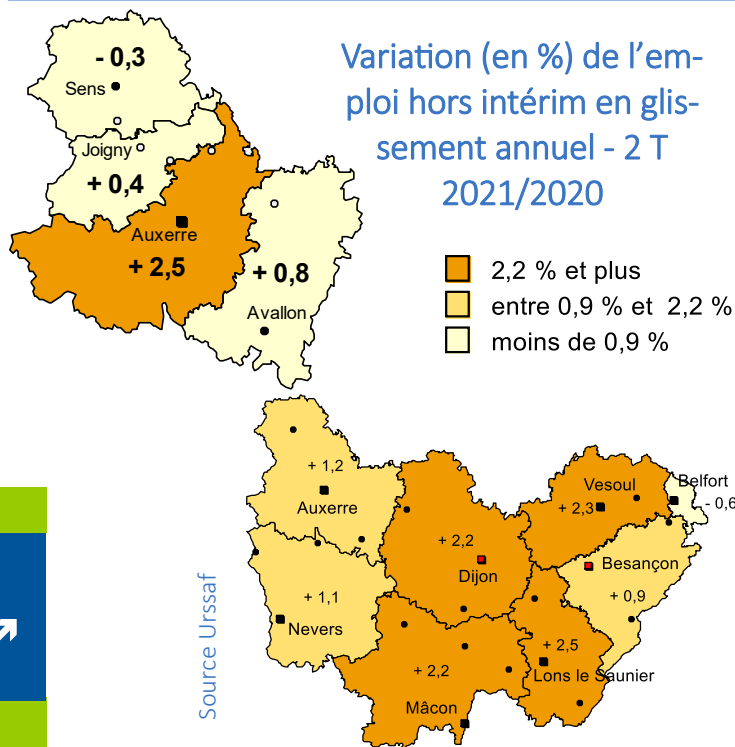
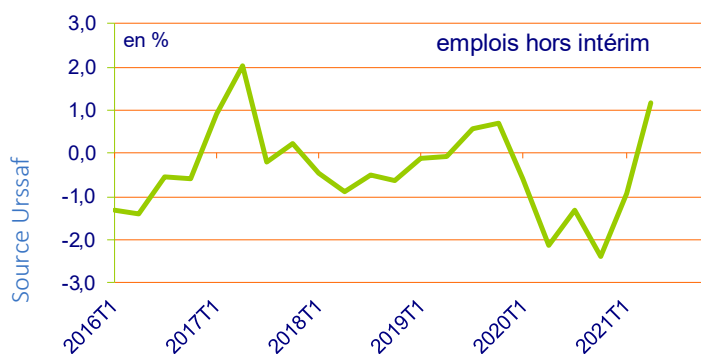
La croissance de l'emploi permanent sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021 permet à la construction, au commerce et aux services hors intérim de gagner des emplois sur l'année. A l'inverse, le secteur de l'industrie reste déficitaire sur un an.

Seul le bassin de Sens ne profite pas de cette croissance et perd quelques postes sur un an.

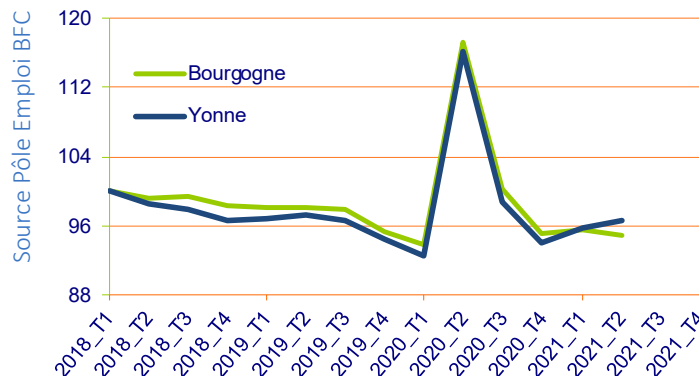
- 790 postes gagnés hors intérim en un an
- La construction, secteur porteur
- Le Sénonais en pertes d'emploi



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Evol. trimestrielle du nbr de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2018 - base 100)



AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations (BRC), modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La nouvelle source permet en effet le calcul des effectifs des établissements à partir des données individuelles des contrats alors que l'effectif agrégé de ces mêmes établissements, historiquement présent dans les BRC, demeurait transitoirement présent en DSN. Cette opération a pu conduire à des révisions significatives (cf. [www.urssaf.org/Observatoire\\_economique/Acoss\\_Stat/n°325](http://www.urssaf.org/Observatoire_economique/Acoss_Stat/n°325)).

L'emploi permanent icaunais repart (790 postes gagnés en un an) mais ne retrouve pas son niveau d'avant crise (4T 2019). Ainsi, 70 postes ont été perdus depuis fin décembre 2019. Cependant, les résultats des deux premiers trimestres 2021 sont encourageants avec une croissance de 300 postes pour chacun d'eux (cf. Stat'Ur Bourgogne-Franche-Comté N°26 - 2T 2021). Dans ce territoire, l'industrie perd encore des emplois.

### Un secteur en déclin bien avant la crise sanitaire ...

Bien que l'emploi sur le dernier trimestre de l'année écoulée soit stable, **l'industrie** est le seul secteur à perdre des postes sur un an (- 265 postes). Les pertes pendant la crise sanitaire sont importantes : - 400 postes depuis fin décembre 2019. Les activités de métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 115 postes), la fabrication d'équipements électriques (- 80 postes) et la fabrication de machines et équipements (- 30 postes) sont fortement impactées sur l'année mais surtout depuis le début de la crise. Ils perdent respectivement 170, 100 et 330 postes depuis le début de crise. A contrario, l'industrie agro-alimentaire (+ 35 postes) gagne des postes sur un an et retrouve son niveau d'avant crise.

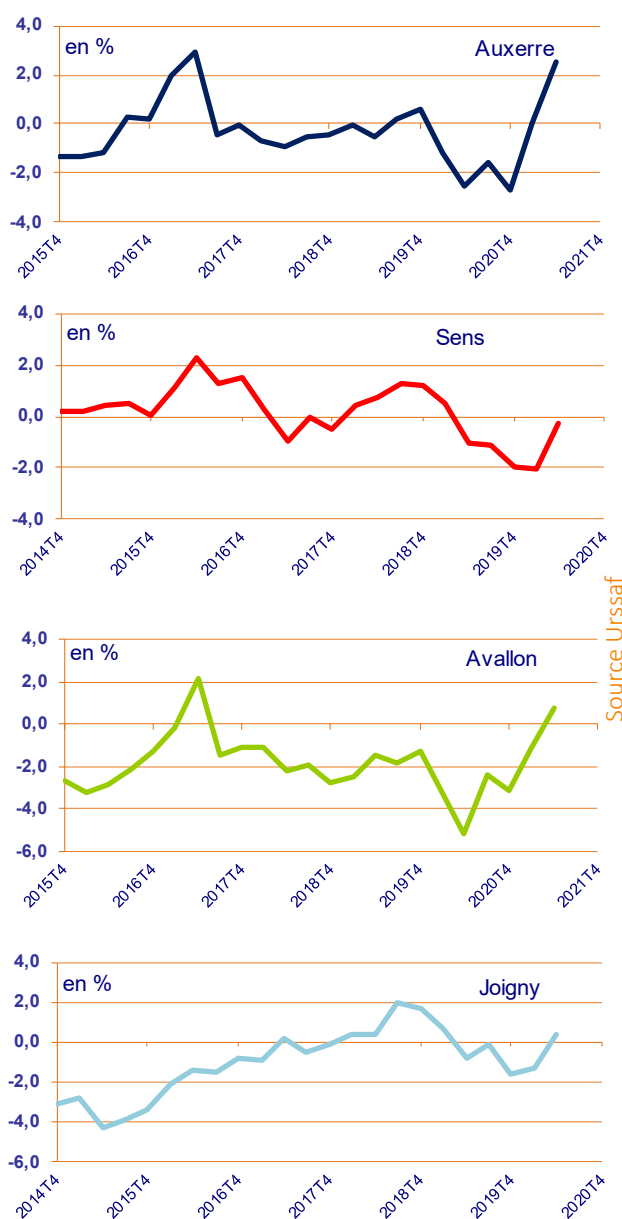
### ... deux secteurs en hausse par rapport à leur niveau d'avant crise ...

Avec trois trimestres de hausse, l'emploi permanent dans le **commerce** et dans la **construction** réussit à progresser de respectivement 355 et 215 postes en un an. Dans le commerce, cette croissance est soutenue par le commerce de détail (+ 360 postes). Dans la construction, l'ensemble des activités progresse. Les deux secteurs réussissent à dépasser leur niveau d'avant crise : + 200 postes dans la construction et + 190 postes pour le commerce.

### ... et un secteur sorti de crise mais qui reste en dessous de son niveau d'avant crise

Bien qu'il ne retrouve pas complètement son niveau d'emplois d'avant crise (- 190 postes depuis fin décembre 2019), le secteur des **services hors intérim** progresse de 485 postes en un an. Les activités les plus porteuses sont l'hébergement restauration (+ 265 postes), les services aux entreprises hors intérim (+ 180 postes) et l'éducation (+ 100 postes). A contrario, les difficultés persistent dans les activités immobilières (- 195 postes).

Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



## L'emploi salarié privé par bassin d'emploi et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	21T2 (en milliers)	evol. ann en %	21T2 (en milliers)	evol. ann en %	21T2 (en milliers)	evol. ann en %	21T2 (en milliers)	evol. ann en %	21T2 (en milliers)	evol. ann en %
<b>Ensemble hors intérim :</b>	<b>30,5</b>	<b>2,5</b>	<b>20,5</b>	<b>-0,3</b>	<b>7,5</b>	<b>0,8</b>	<b>9,9</b>	<b>0,4</b>	<b>68,6</b>	<b>1,2</b>
<b>Industrie</b>	<b>6,6</b>	<b>-2,4</b>	<b>5,7</b>	<b>-1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>0,1</b>	<b>3,2</b>	<b>-0,6</b>	<b>17,0</b>	<b>-1,5</b>
<b>Construction</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>	<b>1,6</b>	<b>5,4</b>	<b>0,5</b>	<b>4,2</b>	<b>0,7</b>	<b>8,7</b>	<b>5,4</b>	<b>4,1</b>
<b>Commerce dont :</b>	<b>6,0</b>	<b>3,7</b>	<b>4,3</b>	<b>3,1</b>	<b>1,9</b>	<b>-1,1</b>	<b>2,9</b>	<b>1,0</b>	<b>15,2</b>	<b>2,4</b>
Commerce de gros *	1,5	2,2	0,9	-0,7	0,8	-3,8	1,7	0,6	4,9	0,1
Commerce de détail *	3,5	5,9	2,4	5,4	0,9	2,7	0,9	1,8	7,8	4,8
<b>Services hors Intérim</b>	<b>15,3</b>	<b>4,3</b>	<b>8,8</b>	<b>-2,1</b>	<b>3,6</b>	<b>1,7</b>	<b>3,2</b>	<b>-0,7</b>	<b>31,0</b>	<b>1,6</b>

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf

## L'emploi salarié repart nettement dans le bassin d'Auxerre.

Sur l'année écoulée, l'emploi permanent salarié du bassin d'Auxerre montre une nette évolution annuelle, (+ 750 postes) et dépasse son niveau d'emplois d'avant crise, + 250 postes par rapport au quatrième trimestre 2019. Les difficultés persistent dans l'industrie.

Les **services hors intérim** continuent leur progression (+ 635 postes en un an). Le bilan pendant la crise sanitaire est positif avec une évolution de 400 postes par rapport au quatrième trimestre 2019. Les services aux entreprises hors intérim (+ 130 postes) et l'hébergement-restauration (+ 100 postes) expliquent en partie ces bons résultats.

Le secteur du **commerce** gagne 215 postes en un an confirmant ainsi la reprise. Cette dynamique profite notamment aux activités dans le commerce de détail (+ 195 postes) et au secteur de la réparation auto-moto (+ 215 postes). Le secteur dépasse ainsi son niveau d'emplois d'avant crise (+ 80 postes par rapport au 4<sup>e</sup> T 2019).

La **construction** continue sa progression en gagnant des emplois (+ 55 postes en un an). L'ensemble des activités sont concernées : le gros œuvre (+ 30 postes) est le plus porteur. Le niveau d'emploi est proche de celui d'avant crise (+ 10 postes par rapport au 4<sup>e</sup> T 2019).

L'**industrie** subit une nouvelle fois des pertes sur l'année (- 160 postes). Trois activités sont fortement touchées : le bois papier (- 55 postes), la métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 45 postes) et la fabrication d'équipements électriques (- 25 postes). Seule la fabrication de matériels de transport évolue positivement en gagnant 10 emplois sur la période. Les pertes depuis le début de la crise sont importantes (- 240 postes par rapport au 4<sup>e</sup> T 2019).

## La baisse de l'emploi est importante dans le Sénonais

Dans l'ensemble, le territoire a perdu 60 postes hors intérim depuis un an et 260 postes par rapport au dernier trimestre 2019, début de la crise sanitaire.

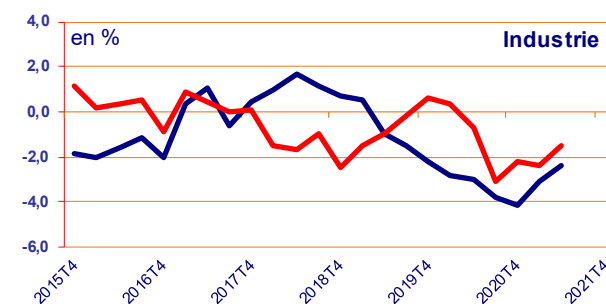
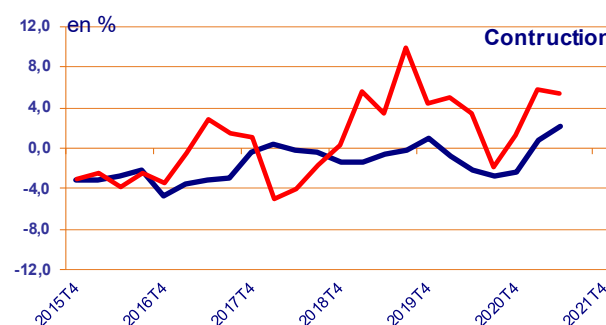
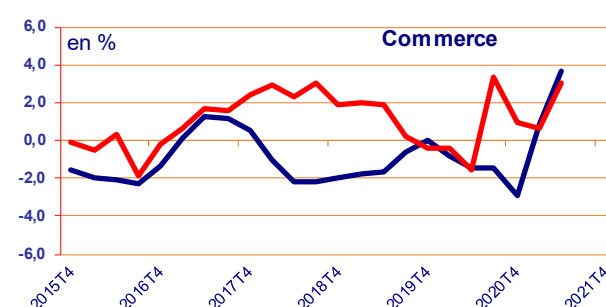
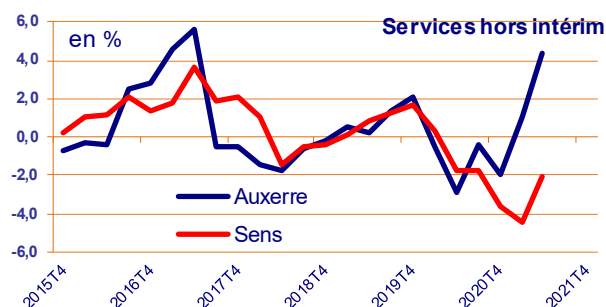
En effet, le secteur des **services hors intérim** perd 190 postes sur un an et 350 depuis le début de la crise sanitaire. Cette forte baisse est liée aux difficultés des secteurs de l'action sociale et hébergement médico-social (- 250 postes) et des activités immobilières (- 140 postes).

Le **commerce** se porte mieux, avec 130 emplois créés sur un an et a progressé de 85 postes depuis le début de la crise (4<sup>e</sup> T 2019), principalement dans le commerce de détail (+ 120 postes depuis un an).

L'**industrie** est en difficulté (- 90 postes en un an) et a perdu 120 postes depuis le début de la crise sanitaire. Cette baisse annuelle est imputable au secteur de la métallurgie-fabrication de produits métalliques (- 50 postes), à la fabrication d'équipements électriques (- 40 postes) et à l'industrie plastiques-produits minéraux (- 25 postes).

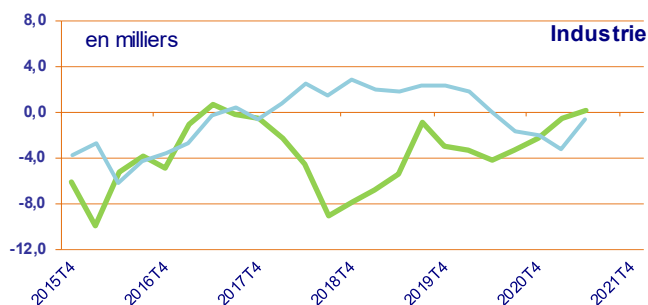
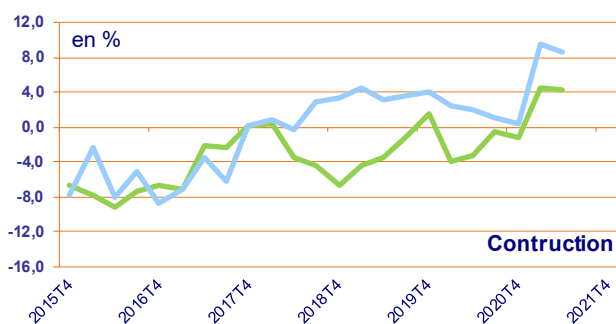
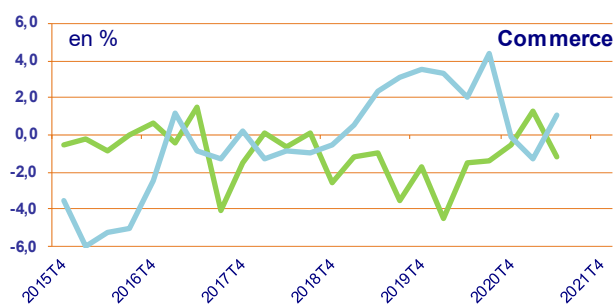
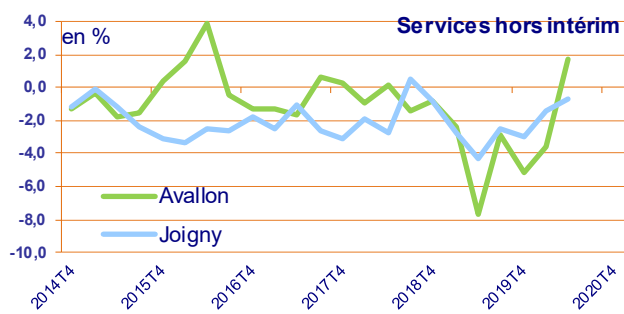
La **construction** reste dynamique, elle gagne 80 postes sur un an et 120 depuis le début de la crise sanitaire (4<sup>e</sup> T 2019). Ce constat s'explique par les hausses dans le gros œuvre (+ 50 postes) et le second œuvre (+ 30 postes) sur un an.

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



Source Urssaf

## L'emploi dans la construction porte le bassin de l'avallonnais

L'emploi dans le bassin d'Avallon reprend, il gagne 60 postes sur un an et dépasse son niveau d'avant crise (+ 25 postes par rapport au 4<sup>e</sup> T 2019). Seul le commerce reste en difficulté.

La **construction**, secteur ayant le moins souffert durant la crise sanitaire, gagne 20 postes sur un an et dépasse légèrement son niveau d'avant crise (+ 10 postes depuis fin décembre 2019).

Les résultats de l'emploi dans les **services hors intérim** sont de nouveau positifs, 60 postes gagnés en un an. Cette hausse permet un retour au niveau d'emploi d'avant crise. Les activités pour la santé humaine (+ 20 postes) ainsi que les activités juridiques-conseils-ingénierie (+ 25 postes) contribuent à l'amélioration de ce secteur. L'hébergement-restauration repart (+ 50 postes) mais certaines activités souffrent toujours comme le transport - entreposage (- 30 postes).

L'**industrie** réussit à stabiliser son emploi sur l'année mais peine à retrouver son niveau d'avant crise (- 10 postes). En effet la fabrication de machines et équipement (- 10 postes) et l'industrie du meuble-réparation de machines (- 5 postes) perdent quelques postes.

La dégradation de l'emploi dans le commerce de gros (- 30 postes en un an) et dans celui du commerce-réparation auto moto (- 15 postes), pénalise l'emploi du **commerce** qui perd 20 postes sur l'année. Il réussit toutefois à dépasser son niveau d'avant crise (+ 25 postes par rapport au 4<sup>e</sup> T 2019).

## Les services hors intérim et l'industrie freine l'emploi du bassin jovinien

La reprise arrive enfin dans le bassin jovinien (+ 45 postes en un an), cependant l'emploi ne retrouve pas son niveau d'avant crise. Le territoire perd 75 postes par rapport au 4<sup>e</sup> T 2019.

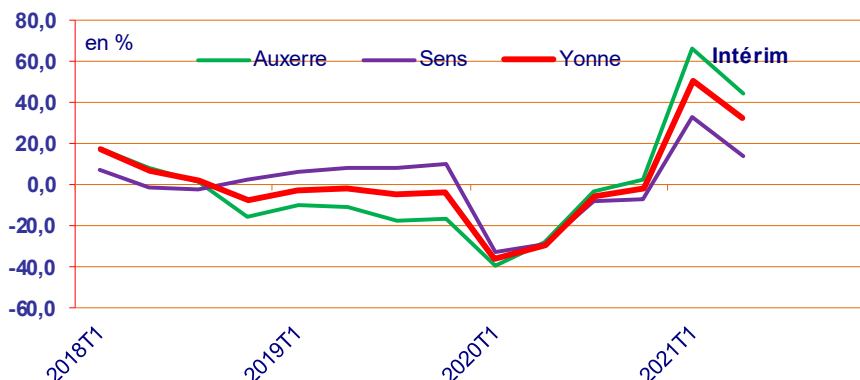
La **construction** est le seul secteur qui n'a pas perdu d'emplois pendant cette crise sanitaire et gagne même 60 postes depuis le début de crise. Sur un an, il en gagne 50. Les gains les plus importants sur cette année sont dans le second œuvre (+ 40 postes).

Le **commerce** affiche des gains d'emplois (+ 30 postes en un an) grâce à la fin des difficultés dans le commerce de gros (+ 10 postes en un an). Le secteur retrouve tout juste son niveau d'emplois d'avant crise.

Si la situation s'améliore dans les **services hors intérim**, ils perdent toujours des emplois (- 20 postes en un an). Les pertes se situent notamment dans les autres activités de services (- 35 postes) et les activités juridique-conseil-ingénierie (- 20 postes). Par contre, l'hébergement-restauration réussit à créer 40 postes sur un an. Le secteur est loin de son niveau d'avant crise, 100 postes perdus depuis fin décembre 2019.

Les difficultés dans l'**industrie** s'atténuent, le secteur perd 20 postes en un an. Ce constat est lié aux pertes dans la fabrication de machines et équipements (- 30 postes), dans la métallurgie-fabrication de produits métalliques (- 20 postes) et dans la fabrication de matériels de transports (- 15 postes). Toutefois, on notera les gains dans l'industrie agro-alimentaire (+ 35 postes) et dans l'industrie du meuble - réparation de machines (+ 15 postes). Les pertes depuis le début de la crise s'élèvent à 40 postes.

## Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE



valeur brute	emploi	variation annuelle (en %)				
	(milliers)	20T1	20T3	20T4	21T1	21T2
<b>Yonne</b>	<b>4,8</b>	-29,0	-5,6	-2,1	51,1	32,5
Auxerre	2,7	-28,0	-3,1	2,5	66,2	44,3
Avallon*	0,3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sens	1,8	-28,4	-8,4	-6,7	33,2	13,7

\*les données sur la zone d'Avallon étant trop faibles, il n'est pas significatif de les commenter

Source Intérim Dares

## L'emploi repart dans l'intérim

Après de fortes difficultés pendant la crise sanitaire, l'intérim est en croissance sur un an. Cette croissance concerne l'ensemble des zones d'emploi.

Dans la zone d'emploi de Sens, la croissance de l'intérim est faible (niveau inférieur à celui d'avant crise) et s'accompagne de pertes dans l'emploi permanent. Ainsi, l'emploi privé se dégrade sur un an (-0,3%). En revanche, ce dernier progresse dans la zone d'emploi d'Auxerre (+1,5%) grâce au tertiaire. En effet, les emplois intérimaires et l'emploi permanent du tertiaire progressent tous les deux. (cf. Stat'Ur Bourgogne -Franche-Comté N°26 - 2T2021)

## INFORMATION.

Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, et la source des effectifs intérimaires. **Les données sont désormais brutes, et les variations annuelles.** Plus d'informations sont disponibles sur [acoss.fr](http://acoss.fr), rubrique [Acoss Stat / n°249](#).

## Note méthodologique :

**Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale** déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

**Le BRC** : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir

de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

**Les données** concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3<sup>e</sup> trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

**Les indicateurs** : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

## L'emploi dans l'Yonne n° 48

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

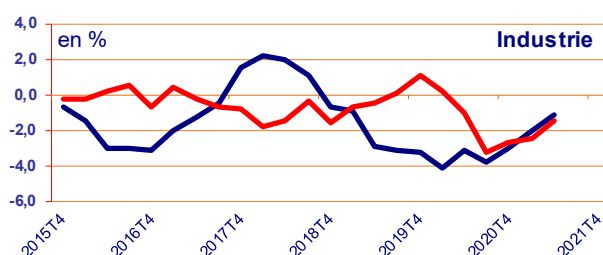
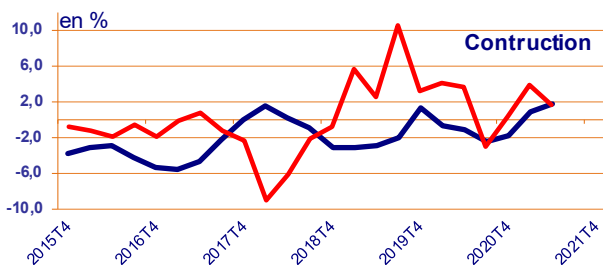
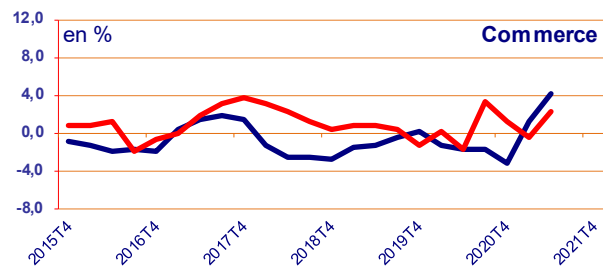
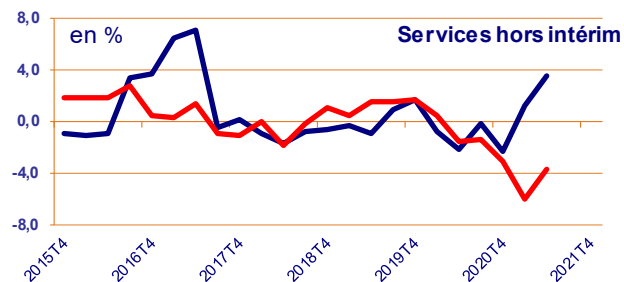
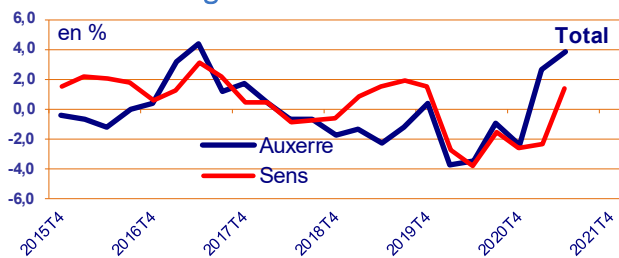
Pour en savoir plus :

- **Séverine Tromparent**  
Urssaf Bourgogne -  
[severine.tromparent@urssaf.fr](mailto:severine.tromparent@urssaf.fr)
- **Olivier Hemard**  
Maison de l'emploi d'Auxerre -  
[ohemard@mdeauxerrois.com](mailto:ohemard@mdeauxerrois.com)
- **Maxime Buard**  
CCI de l'Yonne -  
[m.buard@yonne.cci.fr](mailto:m.buard@yonne.cci.fr)

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur [www.acoss.fr](http://www.acoss.fr)

PAO : Séverine Tromparent Urssaf Bourgogne

## Variation de l'emploi hors intérim en glissement annuel



## L'emploi salarié par agglomération et secteur d'activités

valeur brute	Auxerre		Sens	
	21T2 (en milliers)	evol. an. en %	21T2 (en milliers)	evol. an. en %
<b>Ensemble hors intérim :</b>	<b>21,9</b>	<b>2,8</b>	<b>15,3</b>	<b>-1,4</b>
<b>Industrie</b>	<b>3,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>4,5</b>	<b>-1,4</b>
<b>Construction</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>
<b>Commerce dont :</b>	<b>4,8</b>	<b>4,1</b>	<b>3,4</b>	<b>2,3</b>
Commerce de gros *	1,1	2,4	0,8	-2,6
Commerce de détail *	2,8	5,6	2,0	4,1
<b>Services hors Intérim</b>	<b>12,1</b>	<b>3,6</b>	<b>6,3</b>	<b>-3,7</b>

\* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf

## Vers une sortie de crise pour l'agglomération d'Auxerre ?

L'embellie continue et se renforce sur l'agglomération, l'emploi permanent gagne 600 postes en un an et 100 postes depuis le début de la crise sanitaire.

Les **services hors intérim** gagnent 425 postes sur un an et dépassent leur niveau d'avant crise sanitaire avec + 160 postes par rapport au 4<sup>e</sup> T 2019. L'activité porteuse est celle des services aux entreprises hors intérim (+ 150 postes gagnés en un an). L'hébergement-restauration inverse la tendance et repasse dans le « vert » en gagnant 35 emplois.

Le secteur du **commerce** reprend lui aussi des couleurs, avec + 190 postes sur un an, principalement dans le commerce de détail avec + 150 postes. Le secteur retrouve ainsi son niveau d'emplois d'avant crise.

Le secteur de la **construction** gagne aussi des postes (+ 25 postes sur un an). Cette croissance profite à l'ensemble des activités du secteur. Cependant, il ne retrouve pas tout à fait son niveau d'emplois d'avant crise (- 5 postes par rapport au 4<sup>e</sup> T 2019).

L'**industrie** perd 40 postes en un an et 85 postes par rapport à son niveau d'avant crise. Les activités en difficulté sont le bois papier (- 40 postes), la fabrication d'équipements électriques (- 25 postes) et la métallurgie - fabrication de produits métalliques (- 15 postes). On note des gains dans l'industrie plastique-produits minéraux et la fabrication de matériel de transport (+ 15 postes chacun) et dans l'agro-alimentaire (+ 10 postes).

## Une situation difficile pour l'emploi (hors intérim) dans l'agglomération de Sens

La diminution de l'emploi dans l'agglomération de Sens est forte : - 210 postes sur un an et - 380 postes depuis la fin de l'année 2019, avant la crise sanitaire.

Les **services hors intérim** perdent 245 emplois sur un an et 350 depuis le début de la crise sanitaire. Comme pour le bassin, ce sont les activités d'action sociale (- 280 postes) et les activités immobilières (- 120 postes) qui sont en difficulté.

Le **commerce** gagne 75 emplois sur un an et 50 emplois depuis le début de la crise. Le commerce de détail (+ 80 postes sur un an) tire le secteur vers le haut.

L'emploi dans la **construction** évolue positivement (+ 20 emplois sur un an) et gagne même 50 postes par rapport au début de la crise sanitaire. Les gains sont principalement dans le second œuvre (+ 20 postes sur un an).

Les pertes d'emplois dans l'**industrie** sont nettes, - 65 postes en un an et - 125 postes depuis la crise sanitaire. Les secteurs de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (- 50 postes) et la fabrication d'équipements électriques (- 40 postes) perdent des emplois sur un an. A l'inverse, l'industrie agro-alimentaire se porte mieux en créant 20 emplois sur un an.